

# RÉUNION DES ÉCOLES D'ARBITRAGE



## PÔLES

- Direction Générale
- Formation & Emploi
- Clubs & Territoires
- Vivre Ensemble
- Marque
- 3x3

## COMMISSIONS

- |   |                                    |   |
|---|------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> CDO | <input type="checkbox"/> Technique | <input type="checkbox"/> Démarches clubs    |
| <input type="checkbox"/> Mini Basket    | <input type="checkbox"/> 3x3       | <input type="checkbox"/> Salles et terrains |
| <input type="checkbox"/> Compétitions   |                                    |   |

Mesdames Messieurs les présidents et correspondants des clubs,

Nous vous informons que les réunions des écoles d'arbitrage se tiendront les vendredi 4 et 18 octobre prochain dans les locaux du Comité du Rhône & Métropole de Lyon Basket Ball de 19H30 à 21H30.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour vous inscrire sur l'une des deux dates.

<https://forms.gle/Vz7rt9guUi2VUZp49>

Pour mémoire

**L'école d'arbitrage de niveau 1** qui s'oriente vers l'animation et la formation ludique des arbitres club de la structure appelés à officier au sein du club les rencontres des plus jeunes quand aucun arbitre n'est désigné.

**L'école d'arbitrage de niveau 2** qui s'engage davantage dans la formation jusqu'à préparer les arbitres du club ou de la CTC à l'examen d'arbitre départemental en permettant aux jeunes de se former dans un milieu rassurant et en leur évitant de se déplacer au loin pour suivre les formations plus éloignées que pourraient proposer les comités.

Il est souhaitable pour ces écoles d'avoir un formateur validé par le comités/la ligue via son CTO (Conseiller Technique des Officiels).

Le Comité reste cependant responsable de la validation à l'examen des candidats proposés par l'école.

Pour demander une validation d'école d'arbitrage de niveau 2, le club doit remplir une demande en remplissant le formulaire suivant et répondre aux 5 critères, entre autres assister à l'une des réunions organisées par le comité du Rhône.

Cette demande doit être envoyée au comité départemental pour validation avec le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ffbb.com/imprimes>

Une école d'arbitrage de qualité peut être validée Niveau 2 sous réserve de répondre aux 5 critères qui vous seront présentés lors de la réunion :

**Important : le ou les candidats présentés à l'examen devra impérativement avoir 15 ans révolu au 10 juin 2025**

Pour toute question

Mail : [cdo@basketrhone.com](mailto:cdo@basketrhone.com)  
[remi.goux@basketrhone.com](mailto:remi.goux@basketrhone.com)

**RÉDACTRICE**

**VÉRIFICATEUR**

**APPROBATEUR**

**Nathalie MEILLAND**  
Secrétaire des Formations

**Clément BOUYSSOU**  
Président de la CDO

**Lionel SORLUT**  
Secrétaire Général

REFERENCE : 2024-09-16